

À Francfort, on peut verbaliser ses voisins mal garés

ALLEMAGNE Un service en ligne permettant aux citoyens de mettre des amendes aux automobilistes est un succès. Mais il crée la polémique sur la délation.

CHRISTOPHE BOURDOISEAU, FRANCFORT

Impossible de se parquer autour de l'église Saint-Paul de Francfort. Les marchés de Noël sont en chantier, les voitures sont garées sur des zones de livraison, les livreurs sont en double file et les parkings publics affichent «plein»...

En revanche, les pistes cyclables sont libres! Pas une seule voiture garée sur la bande rouge! La mairie a mis en place en février 2024 un portail public permettant aux habitants de dresser eux-mêmes des procès-verbaux. Depuis, le nombre des contrevenants a baissé, assure Ansgar Hegerfeld, porte-parole de l'association des cyclistes allemands. «La verbalisation privée, ça marche! Nous avons eu de très bons retours, dit-il. Je ne connais personne qui trouve cela scandaleux. Bien au contraire!»

Ansgar Hegerfeld verbalise à chaque fois qu'il se rend à son travail. «Je fais en moyenne trois ou quatre signalements par semaine», précise-t-il. Le cycliste doit faire attention à ne pas se faire repérer en prenant en photo des voitures ou des camionnettes mal garées. «Quand les contrevenants nous voient, ils peuvent devenir menaçants. J'ai toujours le pied sur la pédale et le bon braquet pour déguerpir rapidement.»

Faire aboutir les signalements

«Signaler une infraction est un droit», rappelle Annette Rinn, conseillère municipale de la Ville de Francfort chargée de la gestion des stationnements, à l'origine du portail controversé. Avant son entrée en vigueur, les plaintes arrivaient par courrier ou par e-mail, jusqu'à 7000 par mois.

«Il était impossible de traiter tous les dossiers, car les données – quand elles étaient complètes – devaient être introduites manuellement par les agents dans l'ordinateur», raconte-t-elle. Les plaintes étaient donc classées sans suite.

«Nous n'avons pas créé ce portail pour encourager les gens à dénoncer, mais pour que les signalements aboutissent», explique-t-elle en réponse aux accusations d'encouragement à la délation. «Nous avons réagi à une situation qui existait déjà.»

Les démarches sur le portail sont beaucoup plus efficaces. Quand Ansgar Hegerfeld prend une photo d'un véhicule mal garé, toutes les données sont relevées d'un coup (lieu de l'infraction, numéro d'immatriculation, marque et couleur du véhicule). «Je dépose les informations sur le site quand je rentre à la maison. Et hop, c'est fait», dit-il en montrant la photo d'une Mercedes mal stationnée. «Là, c'est sans



Une voiture garée sur une piste cyclable? À Francfort, un portail en ligne permet de signaler plus facilement ces infractions, avec des résultats significatifs. *Christophe Bourdoiseau*

doute 70 euros d'amende, plus un point sur le permis», estime-t-il.

«L'administration nous sous-traite le travail qu'elle devrait faire elle-même. Ce n'est pas notre boulot de nous occuper des stationnements gênants. C'est celui de la police», reconnaît Ansgar Hegerfeld. Selon lui, un tiers des 180 postes de contractuels seraient vacants à cause de la pénurie de main-d'œuvre.

«Mais ceux qui nous accusent d'être des dénonciateurs ne savent pas de quoi ils parlent. Nous ne faisons pas ça pour le plaisir et nous ne sommes pas payés! On ne fait pas non plus des rondes de quartier pour chercher des contrevenants. Notre objectif est de pouvoir nous déplacer d'un point A à un point B sans être obligés de zigzaguer», poursuit-il, en rappelant qu'un procès-verbal n'a rien d'anonyme. Il faut donner son nom et son adresse. En cas de contestation, il faut même se rendre au tribunal.

Depuis l'introduction du portail, le nombre de signalements privés a dépassé la centaine par jour. Si cette collaboration précieuse permet de délester le travail des agents contractuels, elle augmente aussi les revenus de la Ville: un million d'euros supplémentaires par an. Un succès qui a mis la puce à l'oreille d'autres communes de la région. En périphérie de la capitale financière, la Ville de Hanau y réfléchit, tandis qu'Offenbach l'a déjà fait.

«C'est le boulot de la police!»

Sur la place de l'église Saint-Paul, les avis sont partagés. Beaucoup ne connaissent pas ce portail. «Si cela peut délester la po-



«Nous ne faisons pas ça pour le plaisir et nous ne sommes pas payés!»

Ansgar Hegerfeld, porte-parole de l'association des cyclistes allemands

lice, pourquoi pas», juge Peter, un retraité. «S'ils se garaient correctement, cela n'arriverait pas», ajoute sa femme Irmgard. «C'est le boulot de la police, pas des citoyens», conteste un commerçant sur le marché de Noël.

«Pour moi, c'est un portail de dénonciateurs, tranche Uwe Lenhart, avocat spécialisé en droit routier, qui se bat pour la fermeture du site. La Ville ne doit pas confier des tâches de police à des gens non qualifiés. L'administration délègue aux contribuables un travail d'enquête pour réduire les coûts de personnel et générer des revenus supplémentaires.»

Le site a été renforcé fin septembre avec de nouvelles infractions à verbaliser (stationnement en double file), mais aussi avec l'enregistrement des données personnelles pour éviter de devoir les réintroduire. «Si cela continue, on finira par dresser des procès-verbaux contre ceux qui tondent la pelouse le dimanche», craint l'avocat.

Pour lui, la privatisation des contrôles comporte des risques. «Il n'y a plus aucune marge d'interprétation. On ne peut plus prendre en compte le contexte dans lequel a été commise une infraction. Les agents décident parfois d'un simple avertissement oral. Ce n'est plus possible avec ce système rigide», s'indigne Uwe Lenhart.

«Au regard de l'histoire allemande, cela devrait être interdit», ajoute-t-il. Pour cette raison, la Ville voisine de Kaiserslautern a refusé de suivre l'exemple de Francfort. «Le risque est de pousser les gens à jouer les shérifs auxiliaires, a estimé le maire, Manfred Schulz. Nous ne voulons pas encourager la dénonciation.»